MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 91 (1992), p. 155-159

Michel Chauveau, François Kayser

Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Michel CHAUVEAU
François KAYSER

CINQ ÉTIQUETTES DE MOMIES

[Ét. Fouad 1-5]

Le trait le plus frappant de cette collection d'étiquettes de momies est l'hétérogénéité de sa provenance. On ignore dans quelles conditions un tel lot a pu se constituer, réunissant des tablettes trouvées dans au moins quatre lieux différents : Hermonthis, l'Héracléopolite, Akhmîm et Sohag (Triphion). Aussi, tant par leur aspect matériel que par leur contenu, ces étiquettes offrent une variété que l'on aurait peine à rencontrer dans des collections comparables, et donnent ainsi un bon aperçu de l'intérêt de ce type de documents.

1. Ét. Fouad 1. Pl. 46

« Tabula ansata » (9,5 × 19 × 1,5 cm) dont chaque anse est percée d'un trou; texte gravé profondément; les lettres, laborieusement tracées, sont plus grandes à la première ligne qu'aux deux autres.

Πλῆνι
Λαμύου
Ἑρμω(ν)θ(ίτης)

L. 1 : le « sigma » du nominatif Πλῆνις a été omis, faute de place; de toute façon, cette omission est fréquente (cf. R.L. Vos, *P.L. Bat.* 19, 1978, p. 266, *ad* l. 1). « (Momie de) Plènis, fils de Lam(ios?), d'Hermonthis. »

l. 1 : Plènis est, comme on sait, un nom particulièrement répandu dans la région thébaine [1].

l. 2 : le patronyme fait difficulté, car on ne connaît aucun nom Λαμύας, Λαμύης ou Λαμύος. Nous avons sans doute affaire à un Λαμύας ou à un Λάμιος (ce dernier nom attesté en Égypte par P. Tebt. 972); la confusion ι/υ est un phénomène courant.

1. Cf. J. Quaegebeur, « *Tablai* de Thèbes au musée de Birkenghead (GB) », *CdE* 60, 1985, p. 265; c'est encore à un Plènis qu'appartient une étiquette de momie de la vallée des Reines récemment publiée par G. Wagner, *BIFAO* 90, 1990, p. 371, n° 3. Le nom signifie « le forgeron » : cf. E. Lüddeckens *et al.*, *Dem Nb* I, 1983, p. 199.

BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l. 3 : la mention d'Hermonthis est intéressante, car on possède relativement peu d'étiquettes de cette localité : B. Boyaval, *Corpus des étiquettes de momies grecques*, 1976 (*CEMG*), n'en recense que sept (n^os^ 1932 à 1938 [2]), qui sont presque toutes des étiquettes « de transport », en général introduites par la formule : εἰς Ἑρμῶνθιν [3]. *CEMG* 1937 (= *SB* 5726), signale, sous la forme Ἑρμων(θίτης?), l'origo du défunt plutôt que la destination de la momie. Notre texte présente sans doute la même singularité.

2. Ét. Fouad 2. **Pl. 46**

Tablette de forme rectangulaire (10,4 × 12,4 × 2,1 cm); bois filandreux, de mauvaise qualité; surface fendillée; le bloc est cassé en bas; un trou a été percé en haut, au milieu [4]; le texte est incisé faiblement après avoir été écrit à l'encre.

Ἡρακλᾶς
εἰς Κόμα
τοῦ Ἡρακ-
λεοπολί-
του

« (momie d')Hèraclas; destination : Koma de l'Héracléopolite. »

L'intérêt de cette étiquette d'Héraclas [5] est qu'elle mentionne, comme lieu de destination, un village par ailleurs bien connu [6], du nome Héracléopolite, pour lequel nous n'avons, jusqu'à présent, aucun document de ce genre [7].

3. Ét. Fouad 3. **Pl. 46**

« Tabula ansata » (4 × 14,5 × 1,3 cm); texte gravé.

Μαυοῦς

« (Momie de) Mauous. »

Le nom féminin Mauous est celui qu'on trouve transcrit, de façons diverses : Μαοῦς (*CEMG* 769), Μαυῶς (*O. Tait* 1763-1765; Thèbes, rive ouest?), Μαουῶ (*CEMG* 1376), cf. le masculin Μαῦος (*SB* 2651). Il est probable qu'il soit d'autre part identique à Μαγῶς dont justement quelques étiquettes de momies bilingues donnent l'équivalent

2. Le n° 1936 (*SB* 5538) est republié par R.L. Vos dans *P. L. Bat.* 19, 1978, p. 266 sq.

3. Il en est de même dans le document de la vallée des Reines publié par Wagner, *op. cit.*, p. 370, n° 2.

4. On peut comparer, pour ce type peu courant, l'étiquette de l'Ashmolean Museum (provenance inconnue) publiée par J.C. Shelton, *CdE* 45, 1970, p. 336 sq., n° 1.

5. Le nom, quoique commun en Égypte, évoque ici le dieu tutélaire du nome.

6. Voir S. Daris, dans A. Calderini, *Dizionario dei nomi geografici* III, 1978, p. 137.

7. On ne trouve rien dans le *CEMG*.

BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

démotique. Ce dernier est lu *M*ꜣ*ʿ-wḏ*ꜣ par Möller, *Mumienschilder*, p. 11, lecture reprise par E. Lüddeckens *et al.*, *Dem. Nb.* I, p. 577; mais, outre que les graphies ne sont pas toutes évidentes, l'équivalence *wḏ*ꜣ = -ουω (ou sim.) fait problème. Enfin, bien que les étiquettes de momies panopolitaines en fournissent plus d'un exemple, on ne peut considérer ce nom comme un épichôrique, et par conséquent, en tirer une conclusion quant à la provenance du document.

4. Ét. Fouad 4. **Pl. 47**

Tablette à une anse (du côté gauche) : 9,2 × 17 × 1,2 cm; un trou est percé dans l'anse, deux autres vers le côté droit; texte écrit à l'encre.

Ἰς Πανῶ
Σενπλῖλις
δὸς Πετεμῖνι

L. 1 : Πανῶ est mis pour Πανῶ(ν πόλιν)[8].

« Destination : Panopolis; (momie de) Senplilis; à remettre à Pétéminis. »

Il s'agit là d'une étiquette « de transport », comme c'est le cas de la plupart des tablettes de Panopolis (voir Boyaval, *CEMG*, p. 155-160). Le nom de la défunte, Senplilis, en général orthographié Σενπελεῖλις ou Σενπελῖλις, est très fréquent dans la région panopolitaine[9]; de même pour celui du destinataire[10].

5. Ét. Fouad 5 (191 apr. J.-C.). **Pl. 47**

Tablette rectangulaire (6 × 16 × 1,5 cm) dont une extrémité est taillée en trapèze; un trou a été percé dans le sens de la largeur, ce qui, sur la face portant le texte grec, a brisé, aux deux extrémités, l'épaisseur du bois. On peut penser que le texte démotique, tracé à l'encre sur la face intacte dans un cadre délimité par deux lignes en bas et à droite, a été écrit le premier. Le texte grec est gravé, apparemment après avoir été écrit à l'encre; deux lignes tracées verticalement de part et d'autre de la cavité étaient destinées à laisser vierge d'écriture cette zone fragile.

FACE A — GREC :

Ψεν (*vac.*) ν(τ)ατριφι

« (Momie de) Psentatriphis. »

8. Pour les graphies Παῶν πόλις et Πανὸς πόλις, voir Daris, *op. cit.* IV, 1983, *s.v.* « Πανὸς πόλις ».

9. Il signifie peut-être « la fille de la musaraigne », d'après l'interprétation d'E. Brunner-Traut, *NAWG*, 1965, p. 146, n. 4; cf. le nom Πελῖλις, dans Lüddeckens *et al.*, *Dem Nb* I, p. 164.

10. Sur l'onomastique de Panopolis, voir les remarques de V. Martin, dans *Recherches de Papyrologie* II, 1962, p. 59-62.

BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La quatrième lettre, normalement un *tau*, a été pourvue d'une barre médiane qui la fait ressembler à un *psi*; on voit nettement, à l'encre, la boucle du *rhô*, qui n'a pas été gravée; quant au *sigma* final, il a été omis (cf. l'étiquette de Plènis).

FACE B — DÉMOTIQUE :

1. ⌜*T*ȝ-*šr·t*⌝ (**a**) -*p*ȝ-*šr-ta-t*ȝ-*Rpy·t sȝ* (sic?) *P*ȝ-*šr-n*ȝ-*wrš·w* (**b**)
2. *t*ȝ *mḥ-4·t* (**c**) *i·ir mwt* (*n*) *ḥ*ȝ*·t-sp 31* (**d**) *ibd-2 pr·t sw 19*
3. *sḫ* ȝ*pymks* (**e**)
4. *ibd-2* ȝ*ḫ·t sw 25* (**f**)

(**a**) Les traces du *t*ȝ sont très indistinctes et le groupe *šr·t* n'est pas non plus très sûr, mais il est certain qu'un signe au moins précède *p*ȝ-*šr*-. D'autre part, si la désignation *t*ȝ *mḥ-4·t* (cf. *infra*) s'applique bien à la personne décédée, cette dernière ne peut être qu'une femme. Le nom surcomposé *T*ȝ-*šr·t-p*ȝ-*šr-ta-t*ȝ-*Rpy·t* (« la fille du fils de celle de la déesse Triphis »!) est bien attesté dans les étiquettes de momies provenant de Sohag [11]; la seule difficulté réside donc dans l'omission du préfixe *Sen-* sur l'autre face, omission d'autant plus étonnante qu'elle créerait un doute quant au sexe du défunt.

(**b**) *P*ȝ-*šr-n*ȝ-*wrš·w* : la lecture de ce nom, qui doit signifier « Le fils des génies-veilleurs », paraît certaine. Il ne semble pourtant pas autrement attesté.

(**c**) *t*ȝ *mḥ-4·t* : « la quatrième ». L'attribution d'un numéro d'ordre à un individu se rencontre parfois dans les étiquettes de momies; il devait servir à distinguer des homonymes d'une même famille, ce qui se faisait plus fréquemment par les épithètes de ʿȝ « aîné » et de *ḫm* « cadet ». On trouve ainsi plusieurs occurrences de *p*ȝ (ou *t*ȝ) *mḥ-2*(*·t*) ou *mḥ-3*(*·t*) [12]. Un tel numéro devrait cependant être accolé directement au nom de la défunte, et son report après le patronyme est inhabituel, sinon surprenant. Aussi, est-il tentant de rapprocher ce document de plusieurs tablettes où le mort est dit *ḥr t*ȝ *mr-ỉwe·t mḥ*-x, « dans le quartier numéro x » [13]. La possibilité dans le cas présent d'une indication du même ordre sous une forme abrégée, le mot *mr-ỉwe·t* étant alors sous-entendu, doit être sérieusement considérée. Aucun élément n'est suffisamment décisif pour préférer l'une ou l'autre de ces interprétations.

(**d**) Les seuls empereurs qui ont atteint une année régnale aussi haute sont Auguste et Commode. Le premier peut être raisonnablement exclu par la paléographie. L'an 31 en question correspond donc à 190/191 apr. J.-C.

11. Cf. *CEMG* 582, 1040, 1898, 2164.

12. Cf. Ét. Louvre inv. 286 (= *CEMG* 1812) : *p*ȝ *mḥ-2*; E 9500 (cf. E. Revillout, *RevEg.* 7, 1892, p. 38, n. 1; *CEMG* 1700) : *mḥ-2*; inv. 419 (= *CEMG* 955) : *mḥ-3.t*; AF 12061 : *p*ȝ *mḥ-3*. Ces désignations correspondent dans les textes grecs des bilingues à δεύτερος et τρίτος, sur lesquels cf. Boyaval, *CRIPEL* 5, 1979, p. 253 sq. L'occurrence du chiffre 4 est toutefois exceptionnelle, bien que l'on connaisse au moins un cas dans un papyrus d'un individu qualifié de τέταρτος : Παχοῦμις δ̄ (P. Flor. 326, 23).

13. Sur la lecture et les significations possibles de cette formule, cf. K.Th. Zauzich, *ZÄS* 114, 1988, p. 97-100. Son implication exacte reste de toute façon incertaine.

BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(e) *ʾpymks*, absent du *Dem. Nb.*, est la transcription démotique d'Ἐπίμαχος. Il est exceptionnel que le texte démotique d'une étiquette de momie soit signé [14]. Une telle indication étant parfaitement inutile quant à la finalité même de l'étiquette de momie, sa présence ici trahit l'œuvre d'un rédacteur occasionnel, ce que confirment la disposition et l'écriture inhabituelles et maladroites.

(f) Cette seconde date correspond à la rédaction du texte qui dans ce cas précis a dû précéder de très peu l'enterrement lui-même. Comme le mois indiqué est antérieur dans l'année au mois du décès mentionné à la l. 2, il est clair qu'il appartient à l'année suivante. Ainsi, décédée le 19 Méchir de l'an 31 de Commode, soit le 13 février 191, la défunte ne fut enterrée au plus tôt que le 25 Phaophi de l'an 32, soit le 23 octobre suivant. Un tel délai de plus de huit mois ne semble pas exceptionnel si on le compare aux rares étiquettes qui mentionnent à la fois la date du décès et celle de l'enterrement. Ce sont Möller, *Mumienschilder*, n° 102 (= *CEMG* 109) : mort le 25 Mésorè et enterré le 11 Pachons (soit environ huit mois et demi), et Louvre AF 12049 mort le 16 décembre 97 et enterré le 5 juillet 98 apr. J.-C. (soit six mois et vingt jours). D'autres indices tendent à montrer que de telles pratiques d'attente étaient en réalité, sinon la règle, du moins beaucoup plus courantes que ce que les seules attestations directes pourraient laisser supposer [15].

« Sen(?)psentatriphis fils (*sic*?) de *Pꜣ-šr-nꜣ-wrš·w*, la quatrième, mort(e?) en l'an 31, le 19 Méchir. A écrit Épimachos, le 25 Phaophi. »

14. Pour les textes démotiques, on ne peut guère citer que Haréméphis fils d'Imouthès, auteur de deux étiquettes, conservées à Bruxelles et à Munich, qui furent rédigées le même jour pour deux enfants d'un même couple; cf. W. Spiegelberg, *Demotica* II, 1928, p. 30-32 et Quaegebeur dans J. Bingen *et al.*, *Au temps où on lisait le grec en Égypte*, Bruxelles, 1977, p. 36 (D 24). Il faut noter aussi le cas de l'Ét. Louvre AF 10076 publiée dans *RdE* 37, 1986, p. 37-42, œuvre du fils du défunt qui n'a pas en revanche laissé son nom personnel. On doit bien sûr mettre à part le cas des étiquettes grecques comportant un ordre de transport et où le nom de l'expéditeur peut être indiqué; ainsi qu'un groupe de tablettes de la région thébaine qui se présentent comme des autorisations d'enterrements; cf. Vos, *P. L. Bat.* 19, p. 260-267.

15. Sur cette question, cf. Quaegebeur, *P. L. Bat.* 19, p. 238. Pour un autre cas où un délai important entre décès et funérailles peut être supposé, voir, par exemple, mon interprétation de l'Ét. Louvre AF 10076, *RdE* 37, p. 42. De même, on peut ainsi expliquer la curieuse date donnée par l'Ét. *CEMG* 1914 : an 1 de Gordien III, 14 Méchir = 8 février 238, que l'on a voulu corriger en l'« an 2 » parce que Gordien III ne régnait pas encore à ce moment; cf. D.W. Rathbone, *ZPE* 62, 1986, p. 111. Si l'on admet que la date en question se réfère en réalité au décès, la correction devient inutile, puisque la rédaction de l'étiquette a bien pu intervenir plusieurs mois après, à un moment où Gordien III était bien l'empereur en titre, une datation rétrospective étant de règle dans de tels cas.

BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N° 1



N° 2



N° 3



BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N° 4

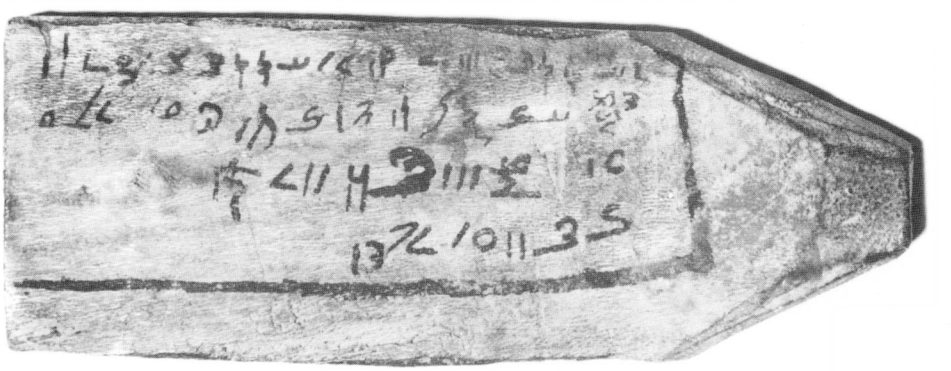


N° 5

Face A



Face B



BIFAO 91 (1992), p. 155-159 Michel Chauveau, François Kayser
Cinq étiquettes de momies [Ét. Fouad 1-5] [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net